

Avis de constitution

SOCIETE « AIGLE ENTREPRISE SARL »

Siège ABIDJAN KOUMASSI ; QUARTIER 32 VERS CITE  
147 LOT: ABRI 2000 KOUMASSI., Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AIGLE ENTREPRISE SARL »

Objet : - Electricité HTA/BT/EP  
- Energie photovoltaïque.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI ; QUARTIER 32 VERS CITE  
147 LOT: ABRI 2000 KOUMASSI., Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M KOUAKOU MARCELLIN N'GUESSAN  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07450 du 18/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44420/GTCA/RC/2025 du 18/07/2025

